

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 969/2016
Date: 31 août 2016
Direction: Direction de l'économie publique
N° d'affaire: --
Classification: Non classifié

Réalisation des motions et des postulats de la Direction de l'économie publique. Prolongation des délais 2016

Vu l'article 70, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil, le Conseil-exécutif approuve la proposition de la Direction de l'économie publique et propose au Grand Conseil de prolonger le délai de réalisation des motions et des postulats.



Au nom du Conseil-exécutif,
le chancelier:
Auer

